



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Nous sommes réunis pour débattre des orientations budgétaires qui guideront la construction du budget de la collectivité pour 2026.

La loi de finances de l'Etat, qui détermine en partie le cadre financier dans lequel doit se dérouler cette préparation, vient d'être fraîchement adoptée. Elle prévoit une contribution des Hautes-Pyrénées, à hauteur de 2 millions d'euros, à la réduction de la dette de l'Etat. Et elle nous exclut du dispositif de péréquation entre les Départements.

Les Hautes-Pyrénées : Pas assez riches pour contribuer aux différents fonds de solidarité (ce qui est normal pour un territoire rural comme le nôtre) mais trop bien gérées pour pouvoir en bénéficier. Alors que les Départements voisins pourront profiter d'une dotation du fonds de sauvegarde : 9,1 millions pour les Pyrénées Atlantiques, 13,2 millions pour la Haute-Garonne, 7 millions pour le Gers, 15,6 millions pour la Gironde, 6,2 millions pour les Landes. 0 pour les Hautes-Pyrénées. C'est la sanction des bons élèves !

Cette année, il faudra construire un budget, qui devra, une fois de plus, chercher à concilier entre la fragilité de nos moyens et l'ardeur de nos missions de solidarité sociale et territoriale. Il faudra concilier encore entre la précarité de nos recettes, et l'obligation qui pèse sur nous d'assumer notre mission première, celle de protéger ceux qui ne peuvent l'être seuls, et de les accompagner, qu'il s'agisse aussi bien, des personnes ou des 470 communes de notre Département.

La Cour des Comptes l'a elle-même rappelé dans son rapport de 2024 : « la perte d'autonomie fiscale constitue la principale fragilité du modèle départemental ».

Effectivement, nos marges fiscales se sont rétrécies jusqu'à finalement disparaître. En 2000, plus de la moitié de nos recettes provenait d'impôts dont on fixait les taux. En 2025, cette part est tombée à moins de 8%. Privés de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation, de la part départementale de la taxe foncière (pour ne citer que les principales), nous sommes devenus dépendants aujourd'hui, et pour l'essentiel : de dotations de l'Etat, d'une fraction de TVA nationale dont on ne maîtrise, ni le taux, ni la dynamique, et de droits perçus sur les ventes immobilières qui dépendent de la conjoncture (DMTO). Nous sommes l'échelon le plus engagé dans la solidarité sociale et territoriale, mais nous ne disposons pas des leviers nécessaires à la hauteur de ces enjeux.

Quoi qu'il en soit, nous devons construire un budget qui nous permette d'assumer nos responsabilités en matière d'aide sociale, et plus précisément pour assurer : la protection de l'enfance, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie des personnes âgées, la Prestation de Compensation du Handicap, et le Revenu de Solidarité Active (RSA).

Toutefois, un département qui se replierait sur la gestion du social, s'enfermerait dans une logique de survie budgétaire et de gestion de la pauvreté, et perdrait sa capacité d'action. C'est pourquoi, cette année encore, je vous propose de construire un budget qui prévoira également un niveau élevé d'investissement, essentiel à la vitalité du territoire.

Si les Départements sont les protecteurs naturels des plus fragiles, ils le sont aussi du monde rural et des petites communes. Le baromètre Quorum 2025 révèle que 82% des Maires de communes rurales considèrent leur département comme le partenaire le plus fiable, loin devant les régions et les services déconcentrés de l'Etat, et 78% estiment qu'il permet la réalisation de projets qui n'auraient pas pu voir le jour sans son appui.

Nous sommes les interlocuteurs privilégiés des Maires, ils me le témoignent régulièrement, car au-delà même de l'aide financière que nous leur apportons, ils trouvent avec le Département un partenariat fiable basé sur la confiance et l'entraide.

Le budget 2026 devra nous permettre de maintenir ce rôle auprès des communes, et de continuer à les soutenir dans leurs projets. Renoncer à cette mission condamnerait les communes rurales à une double peine : l'isolement et l'incapacité d'agir. Et cela aggraverait le déséquilibre entre d'un côté : les métropoles et les grandes villes adossées aux régions et de l'autre : les villes moyennes et les zones rurales.

Derrière les chiffres d'une préparation budgétaire, il y a des choix, des actions concrètes et des services visibles. Le Département soutient les communes, entretient les routes, finance les collèges, protège l'enfance, accompagne le grand âge, assure le déploiement du haut débit, soutient les festivals et les clubs sportifs, diffuse des ouvrages littéraires et des supports multimédias dans tout le territoire, conserve les archives des Hautes-Pyrénées, etc.

Nos budgets témoignent aussi bien de notre présence quotidienne auprès des habitants, que de la profondeur de notre engagement dans la vie locale.

Et pourtant, le Département agit souvent dans le silence. Le silence qu'il s'impose parce que, ce qui compte, c'est moins la communication que l'action. Et que les économies de fonctionnement passent aussi par la réduction des budgets de communication, même si nous conservons quelques moyens d'information légitimes.

Mais il y a aussi le silence qu'on subit. Les Départements font rarement la Une des médias nationaux, si ce n'est pour évoquer leur potentielle suppression. Parce qu'on n'est pas l'échelon le plus à la mode. Parce que nous sommes, en tout cas, beaucoup moins en vue que les aggro(s), les métropoles ou les régions.

La place accordée aux Départements dans le débat public n'est cohérente, ni avec la réalité de leur rôle dans le quotidien des Français, ni avec leur poids. Il suffit d'ailleurs de rappeler que la seule action sociale portée par les Départements de France pèse plus, à elle seule, que l'ensemble des budgets cumulés de toutes les régions françaises.

Moi, j'ai acquis la conviction que le Département est un acteur unique : assez petit pour écouter et comprendre finement les besoins et assez grand pour agir concrètement avec force. Mieux que nul autre niveau échelon, le Département réunit les leviers d'une action publique efficace : la connaissance du terrain et la capacité d'investissement.

Nous devons construire un budget à la hauteur de cette belle Institution, injustement traitée, et pour cela il faudra maintenir ce cap qui est le nôtre depuis plus de 10 ans : d'une part : maîtriser et optimiser autant que possible les dépenses de fonctionnement ; et d'autre part : soutenir une politique d'investissement massif pour le développement du territoire.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose de passer immédiatement à l'examen des dossiers.

Michel PÉLIEU,

Président du Département des Hautes-Pyrénées